

Commercial	Mathieu	Maillot
------------	---------	---------

Date de la demande 23/05/2025

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire

PROJET Puissance envisagée : 3 kW		rente du surplus : Contrat de maintenance :	OUI NON OUI		
Adresse: Rue des Ambavilles, Apt 56 Ra	vine des Ca	Stockage : Oui			
Code postal : 97432 Commune SAINT PIERRE					
Contact interlocuteur sur site :					
Nom & Prénom : Matthieu Hoareau					
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684					
DÉCLARATION AU PRÉAL	ABLE	•			
Superficie du ou des terrain(s) :	R	éf. Cadastrale : 🛚			
Connaissance d'une zone particulière (cl	assée) :				
1) Situation juridique du terrain					
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?					
* Joindre copie du permis de construire					
2) Type de bâtiment					
Résidence principale	Bureaux	Entr	epôt		
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:					
PLANS					
Plan cadastral Plan de	e masse	Plan de toitu	re / vue de dessus		
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment					

BÂTIMENT / HABITATION	
Type de toiture : mono pente bi pente autre	
Couverture (type) : tôle ondulée nervurée autre	
État couverture : bon moyen âge	
État des vis :	
Type de vis :	
Type de charpente : métallique bois autre	
État charpente : bon moyen âge	
Entraxe de pannes : Zone d'ombre Oui [Non
Accessibilité (échelle, hauteur) : Oui Non	
* Prendre une photo de l'accès en toiture	
EMPLACEMENTS	
Compteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment	
Disjoncteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment	
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Sou	ıterrain
PHOTOS	
Photo des façades Photos du bâti Photos de la toiture	
Une photographie permettant de situer l'habitation dans l'environnement p	roche
Une photographie permettant de situer l'habitation dans le paysage lointair	
Photo compteur - disjoncteur	
Photo local onduleur retenu	
Photo toiture retenue pour poser le PV	
Cheminement retenu	

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.

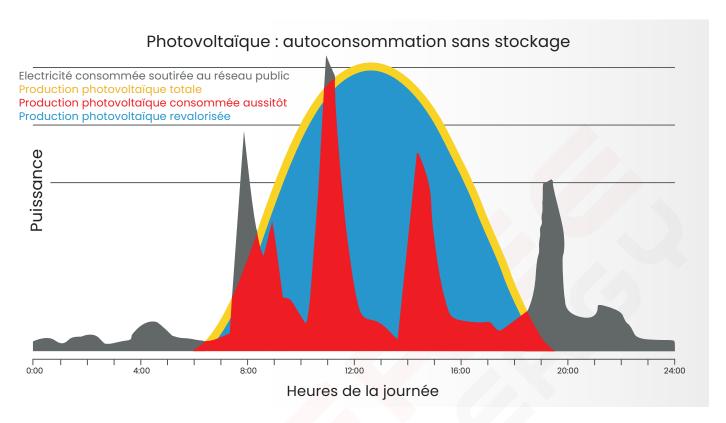


Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client · Matthieu Hoareau



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

Productible : Production avec centrale à l'année :		
Date de retour :	Etat de validation :	
Signature client :	Signature technicien :	